

## De Foucault à Marx et de Marx à Foucault.

Antoine Janvier

Présentation du livre de Stéphane Legrand, *Les normes chez Foucault*, PUF, 2007

Table ronde, Université de Liège, 9 avril 2008

Il m'a été demandé de présenter le livre de Stéphane Legrand, *Les normes chez Foucault*. Et de le présenter en vue d'un travail précis: une table ronde autour de ce livre, une série de questions adressées à l'auteur, à laquelle il répondra. Il convient donc d'exposer les thèses et le fil conducteur de ce livre avec le plus de clarté possible, afin de ne pas assommer la discussion qui vient après. Sans exagérer l'ampleur de la tâche, il faut avouer qu'elle m'a posé quelques difficultés, en raison de la dimension très technique, très savante du livre de St. Legrand. *Les normes chez Foucault* mobilise en effet à la fois nombre d'analyses empiriques fouillées et précises reprises à Foucault et poussées plus avant (St Legrand cite à plusieurs reprises les textes mêmes auxquels Foucault se réfère dans ses cours, ses articles, ses ouvrages, pour en approfondir les analyses). Et à la fois ce livre mobilise une conceptualité fine, qui épouse les problèmes posés et, par conséquent, tend, au fur et à mesure du livre, à varier, à se remodeler en fonction de l'évolution du propos. En clair: il m'est impossible de résumer *Les normes chez Foucault* en quelques thèses ou idées fortes, d'en dégager un fil rouge, sans en appauvrir considérablement le propos et sans en manquer l'originalité.

Car c'est de cela, avant tout, dont il s'agit: d'originalité. C'est l'originalité de Stéphane Legrand que de lire Foucault (peut-être pas tout Foucault – du moins pour l'instant – mais en tout cas le Foucault des années 70, principalement, entre *Surveiller et punir* et *La volonté de savoir*, à travers les articles et les cours de cette période => cf. Question collective de Florence, Géraldine, Thomas); c'est l'originalité de S. Legrand, donc, que de lire Foucault d'une certaine manière, à ma connaissance inédite (sinon par S. Legrand lui-même dans « Marx et Foucault »). À savoir, comme « un penseur matérialiste ». C'est le « premier postulat de ce travail » énoncé dès la deuxième page. Que signifie, selon S. Legrand, être un penseur matérialiste? Je cède la parole à l'original.

p. 2: « Premier postulat.... » => p. 3 « .... fonctionnements matériels. »

On voit dans cet extrait l'essentiel, le coeur, du matérialisme selon Foucault, et (donc) selon Legrand. Mais on devine aussi que, sous cette définition strictement nominale sans référence explicite à un courant précis, c'est le matérialisme au sens où l'entend Marx qui est convoqué. À savoir l'exigence d'analyse concrète des conditions matérielles d'un phénomène, qui le rapporte à sa

situation socio-historique, aux rapports de production qui la structurent et aux luttes de classe qui les animent et les déterminent. Les fameuses questions foucauldienne du pouvoir ou des normes disciplinaires, loin d'être une alternative au marxisme qui reposerait sur une ontologie nietzschéenne des rapports de forces, sont ainsi ramenées, rapportées à leur fonction concrète dans une configuration sociale donnée, c'est-à-dire dans un mode de production déterminé, c'est-à-dire dans une lutte des classes déterminée (le mode de production capitaliste et la lutte des classes prolétariat/bourgeoisie).

Stéphane Legrand fait alors d'une pierre trois coups, si l'on peut dire: il résout une partie des problèmes que posent les lectures habituelles de Foucault quant à l'abstraction et la généralité vides de concepts comme « norme », discipline, pouvoir, etc., corrigeant Foucault par Marx en quelque sorte, à l'aide de Foucault lui-même; il élargit aux rapports de pouvoir, dans une perspective et selon une exigence strictement matérialistes, le champ d'études économique auquel tend souvent à se réduire le marxisme, corrigeant Marx par Foucault – élargissement qui, on va le voir, atteint le coeur même des analyses économiques marxistes et en solutionne certains problèmes; enfin, en conséquence de cette double correction, il propose une nouvelle conception de la résistance politique, montrant l'existence de jeu et d'inventivité aussi bien dans les classes dominées par le capitalisme que dans les sujets assujettis par le pouvoir.

On l'aura compris, Foucault n'est pas dissout dans un marxisme économiste dont il ne serait qu'une pâle figure. Au contraire, c'est l'originalité de Foucault qui apparaît alors à la lumière de cette lecture matérialiste originale. Cette originalité de Foucault tient essentiellement en deux points que j'énonce succinctement et autour desquels j'aimerais articuler ma présentation:

- Premièrement une avancée avec la théorisation des techniques disciplinaires et de leur utilité sur le problème marxiste de la force de travail ainsi que sur la question de sa libération des formes de dépendances traditionnelles. Libération de la force de travail qui est, comme vous le savez, nécessaire à la constitution du prolétariat et (donc) du système capitaliste, puisque c'est la condition pour que se constitue un marché libre du travail où le travailleur vend sa force de travail au plus offrant. C'est pourquoi l'apport de Foucault sur cette question est déterminante pour les théories marxistes.
- Deuxièmement (c'est à la fois le plus simple et le plus difficile) une entreprise de démythification de ce qui est devenu le jargon foucauldien, et plus précisément de ces « grands concepts » tant à la mode qu'à l'instar de LA Loi, LE Maître, LA rébellion, comme le disait Deleuze, ils sont devenus « aussi gros que des dents creuses ». Ces concepts, ou ces notions plutôt, ce sont avant tout bien entendu la notion de « normes », mais aussi les notions de « discipline », « société panoptique », « pouvoir », etc. Il convient de relever que cette entreprise

de démystification de ces notions est double et a une portée politique. Car d'une part, St. Legrand fait systématiquement de ces notions de simples indices de problèmes et rien de plus. Il s'agit donc dans un premier temps – suivant selon Legrand le véritable geste de Foucault – de les dépasser pour déterminer les modalités selon lesquelles les référents de ces notions fonctionnent réellement et concrètement. Mais d'autre part et dans un second temps, il s'agit de rendre compte de ces notions à partir des éléments concrets qu'elles recouvrent, c'est-à-dire d'analyser la fonction de ces notions en tant que telles, à savoir la possibilité qu'il y ait LA norme, LE pouvoir, etc., à partir d'une configuration spécifique et concrète, multiple, dans laquelle ces notions jouent une fonction réelle en tant qu'abstractions. Et c'est là que l'analyse dévoilant la configuration en question est de fait elle-même partie prenante, de cette configuration, puisque l'exposition, comme dernier terme d'une analyse approfondie, du rôle tenu par ces idées générales en tant qu'idées générales dans la configuration étudiée montrera les intérêts qu'elles servent. Ici, on verra que Foucault (ou Legrand, on ne sait plus trop...) est radicalement matérialiste: il est matérialiste, on l'a dit, ne ce sens qu'il refuse de se donner tout fait les notions générales comme si elles correspondaient magiquement à une réalité substantielle donnée, pour les dépasser vers le fonctionnement concret des configurations auxquelles elles renvoient; il l'est radicalement (matérialiste) en ce sens qu'il ne fait pas que dépasser les généralités vers le concret, mais qu'il procède à un engendrement de ces généralités depuis la matérialité concrète mise au jour et, surtout, qu'il procède à cet engendrement sans recourir à la thèse bien connue de la mystification illusoire ou idéologique par renversement (la réalité s'inversant dans la conscience des sujets), thèse qui suppose un ordre spirituel à la fois séparé et dépendant de la matérialité concrète et qui, en conséquence, se donne tout fait les généralités par une simple fausse conscience, une simple erreur de vue. Aussi la radicalité du matérialisme de Foucault-Legrand consiste en ceci que l'engendrement des généralités ou des abstractions est compris matériellement et non idéologiquement, c'est-à-dire par des processus matériels et non des inversions spirituelles – processus matériels que Legrand appelle des processus d'échange, de traduction, de synthèse.

Examinons cette première originalité du marxiste Foucault, ou en tout cas du matérialiste Foucault, à partir de ce qui constitue le nerf de la démonstration, l'étude des technologies disciplinaires dans *Surveiller et punir* et dans le cours *La société punitive*.

On l'a dit: la question n'est pas qu'est-ce que les normes, ou qu'est-ce que la discipline, mais: comment fonctionnent et à quelles conditions les normes ou les technologies disciplinaires, c'est-à-

dire dans quel milieu, selon quels intérêts, quels impératifs? St. Legrand montre, dans la première partie du chapitre I combien cette question – malgré la précaution prise dans l'introduction – n'est pas un simple postulat, un choix de lecture effectué au hasard, qui par chance, a bien marché. C'est une approche qui est exigée par le texte foucauldien lui-même (*Surveiller et punir*), et par son ambiguïté, voire son insuffisance quant à la possibilité même de la discipline. En effet, la discipline ne va pas de soi. C'est ce que les pages 47 à 67 s'emploient à montrer, en recensant les différents aspects des technologies disciplinaires, et les différentes finalités immédiates qu'elles servent. Par exemple, la clôture de l'espace et la gestion du temps qui permet le regroupement d'individus en un même lieu fermé, autorisant la surveillance de leurs opérations et leur répartition fonctionnelle en vue d'utiliser au mieux leur force collective en assignant à chacun une fonction précise dans un procès de production (cf. *Les Temps modernes*?) et d'empêcher d'un autre côté que ce regroupement ne fasse un groupe véritable, au sens d'une communauté dotée d'une force politique. Autre exemple, l'instauration de rapports interindividuels empêchant toute communauté et, en même temps, assurant l'adéquation de chaque individu avec ce qui est exigé de lui, par le biais d'une visibilité qui permet la surveillance de chacun par chacun, « de l'inférieur par son supérieur aussi bien que de l'égal par l'égal » (55).

Or on peut, avec St. Legrand, s'interroger sur la pseudo-homogénéité des disciplines, dans plusieurs sens: par quel miracle s'accorderaient-elles? Qu'est-ce qui assure que le principe de quadrillage cellulaire de l'espace s'accorde avec, fonctionne avec l'exigence de surveillance de chacun par chacun? « Disons-le vulgairement: qu'est-ce qui nous assure que le meilleur endroit où se placer pour visser un boulon sera aussi la meilleure localisation pour surveiller celui qui serre la vis? Et s'il s'agit bien du meilleur endroit, quel démiurge leibnizien, quelle loi de convergence harmonieuse des séries nous garantira que le passage du vissage de boulon au serrage de vis se fera avec l'efficacité la meilleure requise par les exigences de la production sur un marché concurrentiel, en même temps que sera optimisée la possibilité d'une surveillance réciproque du serrueur par le visseur et du visseur par le serrueur? » 56 Ces techniques disciplinaires n'ont-elles pas des impératifs contradictoires ou à tout le moins différents, comme par exemple l'exigence de productivité de richesse dans les ateliers, celle d'aptitudes à la guerre dans les casernes et de production de savoir dans les écoles? Et même à l'intérieur d'une institution disciplinaire comme l'école, « peut-on sérieusement parler d'un complexe corps-stylo ou corps-écritoire qui, dans les écoles, assurerait le « lien coercitif » du corps de l'élève avec l' « appareil de production » du savoir? On nous permettra de demeurer sceptique). » 53. En somme, la multiplicité des techniques disciplinaires, c'est-à-dire des normations qu'elles mettent en jeu, de leurs exigences, c'est-à-dire des normes auxquelles elles répondent et soumettent les individus qui les subissent, apparaît insubsumable sous un seul et même

concept homogène: celui de LA discipline. Dès lors, « La question est: comment, selon quelle logique, au moyen de quels critères s'effectuent les transactions nécessaires, les inévitables compositions entre les rationalités on ne peut plus évidemment distinctes de ces opérations? Les concepts, ou plutôt les mots « discipline, opération disciplinaire », technologie disciplinaire » ne font que recouvrir ce problème. » 66

J'ai pris un peu de temps pour exposer ces questions parce qu'il me semble que c'est là l'étonnement critique qui a suscité le livre. Comment, par quels procédés se fait-il qu'il y a composition entre des technologies on ne peut plus diverses, ce que va étudier, composition qu'on appelle d'un mot magique « discipline »?

St Legrand, par un pas de côté, se penchant sur un cours inédit de Foucault (et pas prêt de paraître, si l'on en croit son contenu d'un côté, certains éditeurs des cours de Foucault de l'autre), celui de 1972-1973, *La société punitive*. Il n'y a pas, on l'a vu, LA discipline – ou du moins pas encore. Aussi s'agit-il de ne pas présupposer d'harmonie préétablie entre différents processus de normation, comme par exemple celui qui constitue les prolétaires et les délinquants au XIX<sup>e</sup>, mais d'étudier la manière dont ils se constituent concrètement et dont ils se rapportent l'un à l'autre. Je ne vais pas prendre le peu de temps qui reste pour réeffectuer le parcours, même brièvement, de la partie du livre consacré à *La société punitive*. J'en donne simplement les résultats.

- 1) Les techniques disciplinaires à l'oeuvre autour des prolétaires consistent à empêcher le vol de la richesse qui n'est plus propriété terrienne, mais propriété matérielle tangible, plus aisée à dérober. Elle sont alors des techniques de fixation de la mobilité de la main d'oeuvre (répression du vagabondage) et de surveillance de cette main d'oeuvre mutée en salariat;
- 2) Ces techniques consistent d'autre part à empêcher la force de travail, la main d'oeuvre qu'est le prolétaire de se dégrader, et de dégrader ainsi la richesse qu'elle constitue au sens littéral, puisqu'elle la produit en produisant de la valeur. Elles sont alors des techniques de surveillance des corps, de moralisation des comportements, etc.
- 3) Plus profondément, les techniques disciplinaires ne sont pas invoquées comme simples pansements des plaies provoquées par le capitalisme et assurant sa reproduction. Elles sont, à bien y regarder, de véritables conditions du capitalisme. En effet, le capitalisme suppose, on l'a dit, une libération de la force de travail des formes de dépendances traditionnelles, de telle sorte que celle-ci soit obligée de se vendre sur le marché du travail et de contracter un contrat salarial avec la bourgeoisie. Mais que veut dire « libérer la force de travail »? Car il n'est pas sûr que, sous les contraintes traditionnelles, on trouve une force toute prête à travailler dans le cadre industriel. Stéphane Legrand dégage ici un point fort du cours de 1972-1973: les disciplines sont requises par le capitalisme comme ce qui va constituer la

force de travail, c'est-à-dire la coder en fonction des exigences capitalistes. Ou plus exactement, les disciplines sont le nom de ces technologies qui constituent une force de travail sur laquelle se branche le mode de production capitaliste. D'où l'utilité des « institutions de séquestration », qui composent le dispositif disciplinaire, l'agencement de ces technologies de codification des comportements, des corps, de la vie des individus en « force de travail ». Cf. p. 110 « les relations de pouvoir... » => 11 « illégalisme ».

Ainsi, les disciplines constituent une condition interne du mode de production capitaliste, elles sont présupposées comme nécessaire à son exercice, c'est-à-dire à l'exploitation du prolétariat par extorsion d'une plus-value. Il ne suffit donc pas de dire que le dispositif disciplinaire est une pièce de la machine capitaliste. Il faut ajouter que ce dispositif est une condition de la machine capitaliste, elle homogénéise, elle mesure, elle rend commensurable ce qui ne l'est pas, ce qui rechigne à l'être. La discipline est le nom du système qui ajuste l'exigence capitaliste de libération de la force de travail et la nécessité de coder et de constituer la vie et le corps des sujets en force de travail.

« Cette économie, générale et non restreinte, de l'arbitrage entre la valorisation optimale du capital et la coercition sous-optimale de la force de travail est ce que Foucault a nommé « la discipline ». »

81

Notons qu'il s'agit là d'une contradiction ou de ce que Legrand appelle à plusieurs reprises un « double bind » propre au capitalisme, entre libération de la force de travail et constitution coercitive de cette force (on en reparlera par la suite, notamment à l'occasion de la question de Florence).

J'aborde maintenant le deuxième point qui marque l'originalité de Foucault. Ce sera plus court, dans la mesure où j'en ai déjà dit quelques mots. Il n'y a pas de discipline toute faite, mais plutôt des mouvements de rencontre et de branchement entre différentes normations, différentes normes, selon tel ou tel code. En effet, on l'a vu avec la force de travail, il n'y a pas de pure matière que des normes (par exemple capitalistes) viendraient coder, il y a plutôt constitution progressive, avec des reprises, des reformulations, des remodelages, de formes, d'attitudes, de comportements passés, codés en fonction de telle ou telle norme, codification qui peut ensuite, à son tour, être Les processus de normation des délinquants et ceux des prolétaires se recontreront donc pour constituer un continuum depuis l'anormal délinquant jusqu'au bon et normal prolétaire. Qu'est-ce que ce continuum? C'est celui de tous les écarts possibles depuis le prolétaire parfaitement adapté jusqu'au délinquant le plus délinquant qui soit. Du plus normal au plus anormal. La seule chose qu'il y ait de

commun entre toutes les manières de se comporter sur la ligne normal/anormal, c'est l'écart en tant que tel, la différence pure, la forme vide de l'écart à une norme – le signifiant. Ou pas exactement. Ce serait le cas s'il n'y avait précisément pas de continuum. Or il y en a un: tous les écarts, tous les signifiants sont rapportés à une anormalité. Tous les écarts possibles sont rapportés au délinquant: tu finiras au bagne si... Si quoi? Eh bien, aussi bien si tu dis des gros mots au patron, que si tu bois, que si tu voles, etc. Etc. La question est donc: qu'est-ce qui permet d'interpréter tous ces écarts comme signifiants la délinquance? Il faudra bien un code, qui permette d'interpréter et de comprendre chacun des écarts comme étant de la délinquance, et assujettira ainsi les individus à une subjectivité « délinquance ». (Ce code, St. Legrand montrera par la suite que ce n'est rien d'autre que l'être même de l'individu, sa nature ou, à dire vrai, son âme (son « soi-même »), code de l'institution prison qui surcode celui de l'usine.)

« La prison, comme terme ultime du parcours d'un indiscipliné, fait planer l'ombre de la délinquance sur la première et la plus simple irrégularité; elle dote toutes les anomalies écarts à la norme ou à la moyenne, déviations, d'un « signifié commun »: la menace de la délinquance ». Ce signifié commun est ce qui circule à travers tout le dispositif, de la famille à la prison, des maisons centrales aux colonies pour enfants pauvres, des refuges, charités et miséricordes aux colonies pénitentiaires, des institutions pour indigents aux orphelinats, des établissements pour apprentis aux usines-couvents, aux sociétés de patronages, aux logements ouvriers, des formes les plus intenses aux formes les moins intenses du quadrillage disciplinaires de la société qui est ce qui à la fois rend comparables et isomorphes toutes les formes d'écart par rapport aux normes les plus hétérogènes et dessine les parcours virtuels, d'institutions en institutions, pour les déviants possibles. »

J'ai ici schématisé très grossièrement le propos de St. Legrand, pour en dégager les points qui me paraissaient essentiels. Ce qu'il faut alors en retenir c'est que le travail de Foucault consiste (ou aurait du consister) pour chaque cas, pour chaque discipline, en l'étude des codes en présence et de la modalité de leur articulation (trouver le surcode, la manière dont l'écart est rempli, dont le surcode est rempli, etc.).

Une dernière chose. On pourrait croire, en en restant là, que l'on s'achemine vers une analyse globale du système capitaliste disciplinaire, telle que Foucault aurait dégagé la logique implacable de ce système et de ses formes d'assujettissement et de codification, qui consisterait en un processus de généralisation matérielle par traduction de codes et de composition d'un vaste continuum,. On aurait ainsi un. Mais que voudrait dire un tel système? Une traduction généralisée, c'est-à-dire une possibilité d'intégrer sans reste tous les écarts dans un même continuum, et de les rapporter donc à

un signifié commun réel. Si bien qu'il n'y aurait plus...d'écart, et donc même plus de codification, ni de traduction. Prenons l'exemple de la codification des corps en force de travail. Il s'agit de normer les conduites, c'est-à-dire de coder, à l'aide des institutions de séquestration, les écarts de conduites en les rapportant à un même signifié, par exemple la délinquance. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire un processus d'assujettissement des individus qui les constitue en sujets adéquats au travail, aux normes du travail productif. Autrement dit, il s'agira de coder les comportements, les attitudes, en les rapportant comme autant d'écarts potentiels à la norme du comportement productif en atelier ou en entreprise, chacun des écarts signifiant déjà la délinquance. C'est ainsi que `

« les institutions de séquestre sont ordonnées à cette forme d'assujettissement capitaliste qui exige le contrôle du rythme de vie, du rythme de travail, des congés, qui requiert la chasse à l'absentéisme et à la fête dispendieuse, la lutte contre le jeu à la loterie où l'ouvrier dilapide des économies qui lui seraient utiles pour traverser les chômages conjoncturels, ce qui implique une « responsabilisation » de la classe ouvrière par rapport à elle-même dans toute la durée de son exigence grâce à l'épargne et aux caisses de prévoyance. La séquestration, selon Foucault, produit les habitudes qui permettent au travailleur (effectif ou potentiel) d'homogénéiser le temps dans lequel il vit (temps que pouvaient ou que pourraient scander les rythmes du loisir, de l'oisiveté, les aléas du plaisir ou de la change, le risque assumé, le vagabondage ou la fête) de manière à l'intégrer à un temps qui n'est plus celui de l'existence individuelle comme réserve de possibilités librement accessibles (temps « de leurs plaisirs, de leurs désirs, de leur corps », dit Foucault avec un lyrisme sans doute quelque peu naïf mais cherchant à imaginer ce qui échappe à tout concept: une économie générale du temps humain qui inclurait la dépense ou le don improductif), mais celui de la continuité de la production et du profit. » 108.

Comment se déroule une telle codification, un tel assujettissement, concrètement? Ce sera l'objet d'étude du troisième chapitre, qui montrera que l'assujettissement est moins l'imposition d'un code extérieur que la constitution par les individus de leur propre assujettissement: le sujet se subjective comme délinquant, fou, etc. Cela ne veut pas dire que, volontairement, il se soumet à des normes extérieures, lui puissance brute, force pure, matérialité corporelle libre. Cela veut dire avant tout qu'il n'y a pas de puissance brute, de force pure, de matérialité corporelle libre qui seraient disciplinées, ou qui se disciplineraient – selon le degré de perversité du système. Il y a une série de comportements toujours-déjà assujettis, c'est-à-dire des formes de vie, des manières d'être déterminés, comme autant d'écarts déterminés qui sont en tant qu'écarts présumés par l'assujettissement comme la prise sur laquelle il peut y avoir codification, susceptibles d'être détournés, vers autre chose que ce qui est attendu d'eux. Pour le dire autrement: il y a toujours reste

inassimilable, inintégré par le système de codification et d'équivalence. Ce que Legrand appelle les « résistances – du corps ». Il restera toujours un qqch qui risque d'échapper au code, puisque c'est cela même, l'imprévisible, que code le code, et qui est requis; mieux, les codes produisent eux-mêmes des écarts imprévus, c'est-à-dire des retournements de leurs éléments, des distorsions, etc., en ce sens qu'ils exigent une puissance d'écart qui risque de se retourner contre eux, ou de les tourner autrement, et de produire, en raison même de sa codification, des formes de vie nouvelles et imprévues. Cette puissance, il est bien difficile de la nommer: on ne peut la saisir, sinon à la codifier, c'est-à-dire à la soumettre à un concept, à la traduire dans un système d'équivalence, à jouer le jeu économique de la pensée, et ainsi la manquer. Qu'est-ce que cela signifie, en fin de compte? Rien, à la lettre, que de l'écart, qui ne s'atteste que dans le fait même de le produire, et de faire un pas de côté par rapport à ce qui se donne comme valeur d'échange généralisée. Ainsi, faire un pas de côté conceptuel par rapport au « pseudo-concept » de discipline, ou à celui de norme, permettant de marquer les écarts que ce concept recouvre, se mettant au bord de ce qui ne peut être pensé, mais constitue à coup sûr le fait politique. C'est pourquoi ce livre est fondamentalement un livre politique, qui ne s'atteste comme tel que dans et par le parcours des écarts qu'il effectue: dans et par sa lecture, que l'on ne peut que recommander.